



COVID 19

AVEC LA CRISE TOUT A CHANGÉ ET NOUS ?

Artisans,
Commerçants,
Professions libérales,
TPE et PME
Chefs d'entreprises,
...

Repenser votre entreprise pour durer dans le temps

- 1** Une **organisation revisitée, pérenne et optimisée** de votre entreprise
- 2** Un bon **respect du droit du travail** pour éviter les risques financiers
- 3** Une **vision claire du futur** de votre entreprise et de ses résultats



Si vous êtes dans une de ces situations...

- > Mon organisation a été bouleversée : pouvez-vous nous aider à **mieux nous organiser** ?
- > Le **droit du travail** est compliqué et de nouvelles règles sont apparues : sans doute faut-il vérifier et adapter les choses au sein de notre entreprise ?
- > Avec la crise, nous **travaillons différemment** : comment vérifier que tous nos process sont optimisés ?

Nous avons des solutions à vous proposer !



Après la sortie du confinement :
optimisez !

Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

- 1 Une équipe qui **vous connaît déjà** et même bien
- 2 Notre équipe est spécialisée en **audit d'organisation**
- 3 Notre équipe maîtrise le **droit du travail**
- 4 Si besoin, travail avec des partenaires de confiance

NOTRE OFFRE DE SERVICES



Réalisation d'**Audit de l'organisation** post confinement

Analyse de la période de **télétravail** : bilan de la période de crise, utilité d'y recourir dans le temps (avantages et inconvénients), incidences sur l'organisation, les budgets et les contrats

Hiérarchisation des **priorités**

Planification et ajustement des **nouveaux process**

Evaluation de l'**impact financier** des transformations (nouveaux partenaires, nouvelle organisation, nouveaux rythmes...)

Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance



www.cpc-lapierre.fr
contact@cpc-lapierre.fr

Les Espaces Antibes
2208 route de Grasse
06600 **Antibes**
Tél. 04 92 91 89 91

33 Bd Pierre Sola

06300 **Nice**
Tél. 04 92 91 89 91